

Emploi et cohésion sociale: programme Progress pour l'emploi et la solidarité sociale, 2007-2013

2004/0158(COD) - 08/12/2005

Le Conseil a conclu un accord politique partiel sur le futur programme pour l'emploi et la solidarité sociale (PROGRESS). La nature "partielle" de cet accord est due au fait que les aspects budgétaires ont été exclus du débat, en attendant les résultats des discussions sur le prochain cadre financier de la Communauté (perspectives financières 2007-2013).

Une position commune devrait donc être adoptée prochainement à l'issue des discussions budgétaires, ce point étant inextricablement lié à l'obtention d'un compromis global sur le programme.